

3 LE PAYSAGE RÉGIONAL ET LE PAYSAGE LOCAL

Dans le cadre du projet du lieu d'enfouissement technique (LET) situé à Sainte-Cécile-de-Milton, il est important d'élaborer une description détaillée du type de paysage présent aux niveaux régional et local. Comme il s'agit d'une analyse du paysage, celle-ci dressera en premier lieu, un portrait global des atouts naturels de la région montréalaise. Par la suite, il y aura une description à plus grande échelle, des éléments directement touchés par le projet ou de ceux offrant une percée visuelle sur celui-ci.

Le secteur touché par le projet se situe dans la MRC de La Haute-Yamaska mais il borde aussi les limites de deux autres MRC, la MRC de Rouville et la MRC Les Maskoutains. Par conséquent, nous décrivons les attraits, caractéristiques et activités de ces dernières qui se trouvent à proximité du site projeté (ex.: Le mont Yamaska situé dans la MRC de Rouville offre des percées visuelles sur le lieu d'enfouissement sanitaire (LES), il sera donc pris en considération dans notre analyse territoriale).

Notre description fera toutefois abstraction des limites administratives en se basant davantage sur les limites du paysage. Nous situerons tout de même les éléments dans leurs régions administratives respectives.

3.1 Portrait régional

3.1.1 Position

La municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton se trouve dans la MRC de La Haute-Yamaska. À plus petite échelle, cette MRC fait partie de la région administrative de la Montérégie, un vaste territoire de plus de 10 000 km² où dominent collines et vallées. La Montérégie est délimitée au nord par le fleuve Saint-Laurent et l'Île de Montréal, à l'est par les régions administratives de l'Estrie et du Centre du Québec, au sud par les États-Unis et à l'ouest par l'Ontario et la région touristique de l'Outaouais. Étant donné la dimension du territoire, la Montérégie se subdivise en six sous-régions touristiques. La Montérégie se distingue par sa diversité touristique où culture, agriculture et patrimoine se confondent.

Le positionnement de la MRC de La Haute-Yamaska est en marge de deux grandes régions administratives : La Montérégie et l'Estrie. La MRC comprend la ville de Granby (une des villes satellite de Montréal), celle-ci génère beaucoup de déplacement sur les autoroutes 10 et 20. Ces deux routes représentent les principales voies convergentes sur Montréal, elles traversent la Montérégie d'est en ouest. Ces voies de circulation facilitent les migrations journalières entre le lieu de résidence et le lieu de travail en offrant une desserte efficace.

Le territoire à l'étude se situe à l'intérieur de deux grandes régions physiographiques du Québec : Les Basses-Terres du Saint-Laurent et le Plateau Appalachien, d'où le contraste marqué du paysage. Le paysage régional des Basses-Terres du Saint-Laurent et ses paysages-types sont caractérisés par une vaste plaine agricole fertile, au relief plat, légèrement incliné d'est en ouest, et ondulé, à caractère forestier. Dans le territoire à l'étude, la présence du massif rocheux du Mont Yamaska qui fait partie de l'ensemble des collines montréalaises vient briser la monotonie du relief. Le paysage du Plateau Appalachien vers l'est du territoire à l'étude est un milieu constamment vallonné où les champs agricoles se mélangent aux collines boisées.

3.1.2 Population et territoire

La Montérégie compte 1 316 500 habitants. Celle-ci regroupe 15 Municipalités régionales de comté (MRC) et 184 municipalités dont les plus importantes sont : Longueuil et sa périphérie immédiate (330 220 habitants), Châteauguay (42 250 habitants), Saint-Hyacinthe (41 060 habitants), Saint-Jean-sur-Richelieu (81 356 habitants, nous parlons ici de la nouvelle Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu qui est issue du regroupement survenu en janvier 2001 des villes de Saint-Luc, Iberville, Saint-Jean-sur-Richelieu, L'Acadie et la paroisse de Saint-Athanase), Salaberry-de-Valleyfield (28 520 habitants) et Sorel-Tracy (24 960 habitants). Mentionnons également, la Ville de Granby qui compte 45 264 habitants en 2003. Notons également que 43 % de la population se concentre dans la sous-région Rive-Sud de Montréal.

De 1986 à 1996, la Montérégie a connu un taux de croissance de population de 15,3 %, comparativement à 9,3 % pour l'ensemble du Québec. Sa population représente 17,6 % de celle du Québec.

Plus précisément, la MRC de La Haute-Yamaska compte une population d'environ 82 000 personnes en 2003. Pour les autres MRC à proximité du projet, notons : Rouville (31 000 habitants) et Les Maskoutains (80 500 habitants). Si nous grossissons l'échelle davantage, la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton compte une population de 2 114 habitants.¹

3.1.3 Hydrographie

Bordée de lacs et de rivières, la Montérégie possède un réseau hydrographique important. Les principaux cours d'eau qui serpentent la région sont les rivières : Châteauguay, Richelieu, Saint-François, Yamaska et les lacs : Champlain, des Deux-Montagnes, Saint-François, Saint-Louis et Saint-Pierre. Le réseau hydrographique local sera décrit plus loin.

3.2 Activités

3.2.1 Agriculture et économie

La première région pour la production agricole est la Montérégie qui compte 23 % des sols cultivés au Québec, lesquels génèrent 27 % de la valeur des récoltes et de l'élevage québécois. La qualité des sols et du climat a permis l'établissement d'une agriculture hautement spécialisée et réputée pour la production laitière, l'élevage, la culture des légumes et des fruits et tout particulièrement, les vergers de pommes. De plus, la région de la Montérégie est parsemée d'un nombre impressionnant d'érablières.

La Montérégie est fortement industrialisée et ce, dans plusieurs secteurs : produits chimiques, aéronautique, armement, acier, métallurgie, électronique, mécanique, agro-alimentaire, textiles, vêtements.

3.2.2 Tourisme et culture

Très riche sur le plan historique et patrimonial, la Montérégie renferme notamment la vallée du Richelieu, trajet qu'empruntaient les Amérindiens, les Français, les Anglais et les Américains lors

¹ Industrie Canada

de leurs expéditions entre le lac Champlain et le fleuve Saint-Laurent. Plusieurs des fortifications aménagées tout au long de ce trajet ont été préservées.

3.3 Portrait local

3.3.1 Transport et tourisme

Comme il a été mentionné précédemment, les principales voies de transport du réseau routier de la Montérégie convergent vers Montréal en direction est-ouest : l'Autoroute 10 et l'Autoroute 20, et en direction nord-sud : l'Autoroute 15 et l'Autoroute 30.

Plus localement, à Sainte-Cécile-de-Milton et dans le Canton de Granby (limites se situant à proximité sud du « LES »), nous retrouvons la Route 137 et la Route 139 qui sont axées nord-sud ainsi que la Route 112 axée est-ouest. On retrouve également le circuit ferroviaire Montréal-Québec qui traverse le territoire de la région. Les Routes 137 et 112 sont désignées « route nationale ». Elles font la liaison entre les régions et les centres urbains principaux.

La Route 137 est la jonction entre l'Autoroute 20 (St-Hyacinthe) via la Route 112 et la ville de Granby. Celle-ci passe à proximité du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Sainte-Cécile-de-Milton. Pour ce qui est de la Route 139, elle fait le lien entre Drummondville et Granby. Ces deux routes vont joindre la Route 112 qui traverse la municipalité du Canton de Granby d'est en ouest.

3.3.2 Attractions touristiques

Plusieurs attractions touristiques font partie de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton et de Canton de Granby, notons la présence d'un terrain de camping de plus de 210 sites (le camping Bon-Jour), situé à la jonction de la rivière *Derrill* et de la Route 112 dans le Canton de Granby et à plus de quatre kilomètres du LES. Il y a aussi le camping Oasis situé au sud du 3^e Rang (à plus de deux kilomètres du LES) qui accueille à chaque année près d'un millier de vacanciers. Ce camping offre une multitude d'activités. Notons aussi la présence de deux clubs de randonnée équestre dans la municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton dont le camp « Les Écuries El Poco », une ferme équestre moderne pour les jeunes de 6 à 14 ans, située sur le 5^e Rang Est et de deux clubs de golf près de la Route 112 dans le Canton de Granby. De plus, comme une partie de la Ville de Granby couvre le territoire régional, mentionnons les attractions suivantes : Plusieurs pistes cyclables, attractions en

rapport aux animaux (zoo), le parc de la Yamaska et autres. Il est aussi important de mentionner la présence de nombreux vergers autour du Mont Yamaska qui sont un attrait majeur pour la région. D'ailleurs, l'autocueillette dans ces vergers s'avère être une activité importante pour la région.

3.3.3 Le circuit cyclable

Les attractions touristiques et les destinations vacances du territoire environnant la zone d'étude sont sillonnées par de nombreux circuits cyclables. Des trajets de circuits et de pistes cyclables à Sainte-Cécile-de-Milton (no 25 sur la figure 2) sont proposés par l'organisation « Véloberville : la Montérégie à vélo ». On y retrouve des circuits intéressants qui nous font découvrir de nouveaux paysages. Il s'agit d'un répertoire de randonnées à découvrir et à faire à vélo. Ces trajets ne sont pas reconnus officiellement mais il s'agit plutôt de circuit événementiel. Il faut noter que l'on retrouve qu'un circuit cyclable dans un rayon de cinq kilomètres du LES soit sur le 3^e Rang Ouest à environ deux kilomètres du site. Il est peu probable toutefois que l'on retrouve, à l'avenir, une piste cyclable sur la route 137, car comme on le voit sur la figure 2, cette partie de la route est considérée dangereuse. D'ailleurs, aucun cycliste n'a été observé à cet endroit.

Finalement, la région comprend aussi des segments d'importants réseaux de sentiers de motoneiges et de VTT.

3.4 Agriculture locale

À Sainte-Cécile-de-Milton et dans le Canton de Granby, l'agriculture traditionnelle et la production laitière sont encore pratiquées. Bien entendu, comme dans plusieurs autres municipalités, les gens ont su profiter des innovations technologiques et pratiquent aussi la culture à grande échelle. On note également la présence de quelques fermes d'élevage de porcs et de poulets et d'industries de serres florales. Comme il a été mentionné précédemment, les vergers sont très nombreux dans ces terres ainsi que la culture céréalière.

3.5 Hydrographie locale

La rivière *Mawcook* passe à proximité du lieu d'enfouissement sanitaire (LES) et on retrouve à plus de quatre kilomètres du site, la rivière *Noire*. Celle-ci permet l'irrigation des terres agricoles sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton.

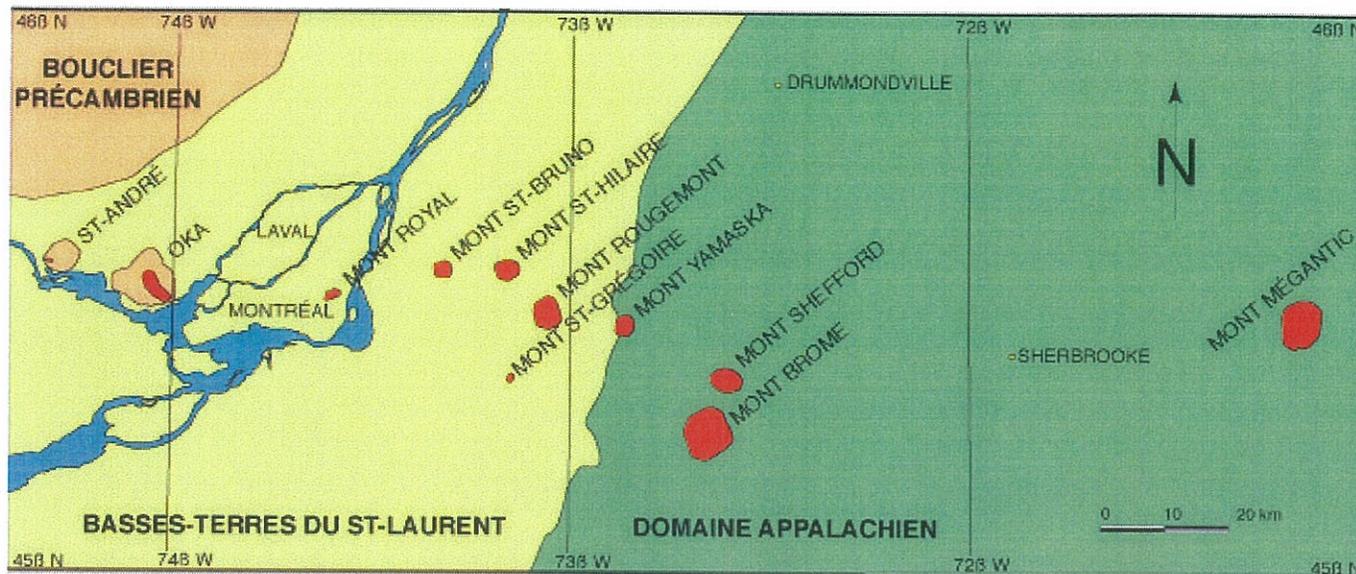
3.6 Le Mont Yamaska



Le Mont Yamaska fait partie de la « province montréalaise » (telle que nommée par des géologues et illustrée à la figure 3 présentée à la page suivante). Aujourd'hui, on compte 9 collines faisant partie de la région montréalaise (les monts Royal, St-Bruno, St-Hilaire, St-Grégoire, Rougemont, Shefford, Yamaska, Brome et Mégantic) et deux dépressions (St-André et Oka). Il

s'agit d'une série de collines regroupées formées de roches intrusives alcalines. Les roches intrusives alcalines sont peu communes et ont une composition très distincte des autres roches des Basses-Terres et des Appalaches.

Figure 3 : Régions physiographiques et collines

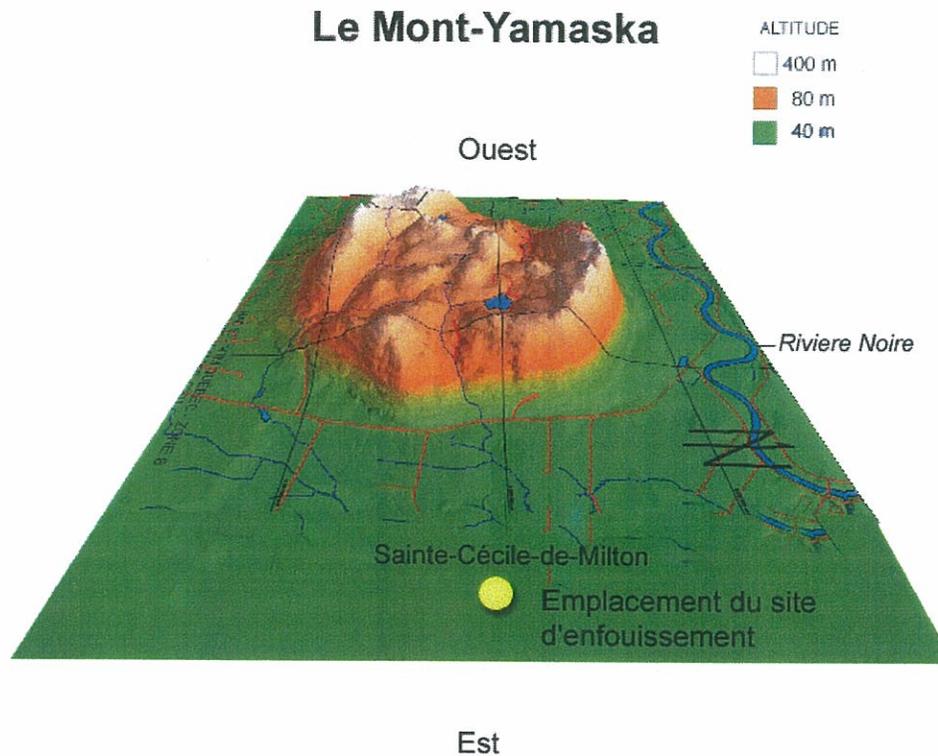


Source : UQUAM, Les collines Montérégiennes, Pierre Bédard, 2001-2003

Plusieurs activités peuvent y être pratiquées. Le Mont Yamaska est l'un des plus beaux sites pour la pratique du vol libre au Québec (compagnie Distance Vol Libre Inc.). Sa situation géographique en fait un site privilégié par les Montréalais et les résidents de la région montréalaise. Le Mont Yamaska offre de très belles possibilités de vol. En effet, il possède plusieurs aires de décollage orientées dans la plupart des directions de vent, chacune offrant une dénivellation d'environ trois cents mètres (1000 pi.). D'autres activités comme la randonnée pédestre et l'exploration sont praticables par tous. Le Mont-Yamaska est une des collines Montérégiennes et un élément naturel encore bien préservé. L'accès au mont est localisé du côté ouest de la montagne alors que le LES se situe du côté est à quatre kilomètres.

Voici une figure qui illustre la topographie du Mont-Yamaska (vue à partir de l'est) et de l'emplacement du lieu d'enfouissement sanitaire (LES).

Figure 4 : Le Mont Yamaska



3.7 Zone de développement prioritaire

Pour la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, les projets de développement domiciliaire sont planifiés près du noyau villageois soit au sud de la rue Principale (rue des Pins, rue des Cèdres, rue des Peupliers) et au nord (rue Ostiguy, rue Boulet, rue Saint-Pierre) afin de compléter les développements en cours. En ce qui a trait à la Municipalité du Canton de Granby, la zone de développement se complètera entre la rue Acadie et le terrain de golf (rue Lacollet et rue Lacombe). Une distance d'environ trois kilomètres sépare ces développements du LES. Les parcelles boisées, le couvert forestier et le relief plat contribueront à limiter les vues sur le LES.